



Rentrée 2017-2018



Comment s'inscrire aux Cours Municipaux d'Adultes ?

Toute demande d'inscription
se fait en ligne

Une procédure d'inscription simplifiée

et

des services à votre disposition pour vous aider !



Nouvelles modalités d'inscription

Vous devez désormais utiliser votre compte parisien ou en créer un pour accéder au site des Cours Municipaux d'Adultes :

J'accède au catalogue paris.fr/cma

Je clique sur « consultez l'offre de formations des CMA »

Je choisis ma formation et je clique sur le bouton inscrire dans mes choix

Je crée (ou je me connecte avec) mon compte parisien « moncompte »
<https://moncompte.paris.fr>

Je connecte mon compte parisien « **moncompte** »
à mon compte CMA

« **j'enregistre temporairement** » ma demande dans mon panier

Quand je suis sûr(e) de mon choix « **j'enregistre définitivement** »

Je reçois un mail de confirmation ; je ne peux plus annuler ou modifier ma demande.

Pour vous aider

Des supports d'aides à l'inscription en ligne sont mis à votre disposition sur la page d'accueil des CMA www.paris.fr/cma

Le centre d'appel [3975](tel:3975) répond à toutes vos questions.

*Une fois la période d'inscription terminée,
je reçois une réponse par mail soit pour :*

Candidature retenue

Candidature retenue sous réserve des résultats au test

Candidature mise en liste d'attente

Candidature mise en liste d'attente avec convocation à un test de niveau et /ou à un entretien

Candidature refusée faute de place disponible, ou absence de prérequis ou niveau insuffisant



Des services pour vous aider

Par téléphone composez le **3975**, numéro unique où vous trouverez toute l'assistance dont vous pourriez avoir besoin. Des téléconseillers répondent à vos questions et vous aident durant toute la période d'inscription.

Sur Internet www.paris.fr/cma, vous trouverez toutes les informations concernant les CMA. Sur le site et pour aider les publics non-francophones, les modalités d'inscription sont accessibles en anglais, chinois, espagnol, arabe. <https://atlas.paris.fr> pour mettre à jour votre compte auditeur.

En Mairies Les Mairies du 2^{ème}, 4^{ème}, 12^{ème} et 17^{ème} sont à votre disposition pour vous aider dans la création de votre compte parisien.

2 sites dédiés pour les personnes ayant des difficultés en langue française, une assistance à l'inscription est prévue : positionnement dans les filières du français et remise de la convocation pour le 1^{er} cours.

Aide à l'inscription

Semaine d'accueil pour l'aide à l'inscription :

à Belleville et Alésia du vendredi 1^{er} septembre au jeudi 7 septembre

Ecole du 77, bd de Belleville 11 ^e M ^o Belleville - lignes 2 et 11	Du vendredi 1 ^{er} au jeudi 7 septembre inclus, accueil du public de 9h à 18h
LMA 132, rue d'Alésia 14 ^e M ^o Alésia - ligne 4	Du vendredi 1 ^{er} au jeudi 7 septembre inclus, accueil du public de 9h à 18h

Les auditeurs inscrits en 2016-2017 et en difficulté en langue française peuvent se présenter dans l'un de ces 2 sites avec leur certificat de compétences ou leur attestation d'assiduité et leur carte d'auditeur de l'année.



Les



MAIRIE DE PARIS

C'est Mon Avenir !

Ouverture des inscriptions en ligne :

Du mercredi 23 août 10 heures au jeudi 7 septembre minuit

Vous disposez de 16 jours pour déposer votre demande.

L'ensemble des demandes sera traité à l'issue de la période d'inscription.

Accédez au catalogue en ligne : paris.fr/cma rubrique « consultez l'offre de formations des CMA ».

Périodes d'inscription :

Cours annuels	Cours 1 ^{er} semestre	Cours du 2 nd semestre
<ul style="list-style-type: none"> • du lundi 2 octobre 2017 au mardi 3 juillet 2018 inclus • Inscription du mercredi 23 août au jeudi 7 septembre 2017 inclus • Envoi des réponses du vendredi 8 au vendredi 29 septembre 2017 inclus <p><i>Orientations anticipées en français entre le 18 et le 22 septembre 2017 inclus sur convocation. Pour les formations diplômantes tests et jurys de sélection du 18 au 27 septembre 2017 inclus sur convocation.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • du lundi 2 octobre 2017 au samedi 17 février 2018 inclus • Inscription du mercredi 23 août au jeudi 7 septembre 2017 inclus • Envoi des réponses du vendredi 8 au vendredi 29 septembre 2017 inclus <p><i>Orientations anticipées en français entre le 18 et le 22 septembre 2017 inclus sur convocation.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • du lundi 5 mars au jeudi 5 juillet 2018 inclus • Inscription du lundi 22 janvier au jeudi 8 février 2018 inclus • Envoi des réponses du vendredi 9 février au vendredi 2 mars 2018 inclus.

Dates des sessions intensives	Périodes d'inscription
• Sessions démarrant en octobre 2017	• du mercredi 23 août au jeudi 7 septembre 2017 inclus
• Sessions démarrant en novembre ou décembre 2017	• du mercredi 23 août au mercredi 27 septembre 2017 inclus
• Sessions démarrant en janvier ou février 2018	• du lundi 6 au mercredi 29 novembre 2017 inclus
• Sessions démarrant en mars ou avril 2018	• du lundi 8 au mercredi 31 janvier 2018 inclus
• Sessions démarrant en mai ou juin 2018	• du lundi 5 au mercredi 28 mars 2018 inclus

Consultez la brochure des formations,
disponible en mairies d'arrondissement
à partir du **mercredi 23 août 2017**

TOUTE L'INFO
au 3975* et
sur **PARIS.FR**

*Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe sauf tarif propre à votre opérateur